

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 9 (1917)
Heft: 5

Artikel: La houille blanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et si après le renversement de la monarchie russe, le trône des Hohenzollern et celui des Habsbourg pouvaient s'écrouler sous la poussée des forces ouvrières et républicaines, et grâce à de nouvelles pressions extérieures, la guerre, avec son cortège de malheurs et de misères, n'aura pas été inutile.

Les monarchies européennes constituaient et constitueront toujours — si elles ne sont pas emportées par le cataclysme — un danger de guerre. Il est certain que l'impérialisme des républiques n'est pas moins à craindre que celui des monarchies, mais ces dernières recellent un désir de domination qui, à lui seul, contient tous les germes de guerre. Aussi, notre ardent désir de paix se confond-il actuellement avec celui de voir s'effondrer ces monarchies. Si, des ruines et du sang pouvait naître la démocratie, si l'esprit de domination était à jamais vaincu, les buts de guerre affichés et proclamés par les Alliés, et précisés par les Etats-Unis, n'auront pas été un leurre. Et la lutte revêtira un véritable cachet de justice et de liberté, mais dont les effets auront été autres que ceux prévus et désirés par la bourgeoisie des puissances alliées.

La démocratie en Allemagne et en Autriche, pour ne citer que les pays les plus influents, c'est l'obligation pour les Alliés eux-mêmes de modifier leurs buts de guerre et de s'en tenir aux seuls principes dont on s'est servi pour faire accepter et continuer la lutte. Voilà pourquoi nous proclamons en ce jour de Premier Mai que notre désir de paix est lié étroitement au sort des monarchies actuellement en guerre.

* * *

En Suisse, nous sommes impuissants pour modifier en quoi que ce soit la situation économique qui nous est faite par les puissances environnantes. Nous subissons le sort des petits pays dont le rôle, dans la mêlée actuelle, ne compte pas au point de vue économique et diplomatique, et qui doivent s'efforcer de s'imposer moralement. La vie tout particulièrement chère depuis plus d'un an, grâce aux difficultés de ravitaillement et, disons-le, à la spéculation qu'on n'a pas su ou pas voulu réprimer comme il fallait le faire, devient plus pénible en même temps que la guerre se prolonge. Chaque jour nous apporte une nouvelle restriction — demi-mesure souvent — qui n'est pas sans jeter le trouble dans les milieux ouvriers. Aussi, la manifestation du premier mai revêtira, cette année, le caractère d'une protestation contre la vie chère et contre la guerre.

Cependant, la classe ouvrière suisse n'oubliera pas, malgré les durs moments qu'elle traverse, tous ceux qui souffrent directement de la guerre et pour lesquels les difficultés matérielles ne

font que s'ajouter aux nombreuses douleurs morales. Elle acclamera l'émancipation politique de ses frères de Russie et dira tout son désir de voir le peuple allemand secouer lui aussi le joug de la monarchie. Elle tournera ses regards vers les champs de bataille dont la puanteur arrivera jusqu'à elle, vers les pays envahis ou ravagés, et le spectacle qui s'offrira à ses yeux ne fera qu'augmenter sa haine pour un régime qui permet de pareilles monstruosités et fortifiera sa volonté de lutter jusqu'au triomphe du droit et de la liberté.



La houille blanche

Tandis que nous souffrons d'un manque de houille qui, s'il continuait, amènerait de grandes perturbations dans la vie économique de notre pays, nous laissons sans les exploiter d'énormes ressources en forces hydrauliques. Nos cours d'eau, nos lacs, nos torrents et cascades pourraient fournir des millions de chevaux-vapeur. Or, actuellement, seule une minime partie de ces forces est exploitée, presque partout par des sociétés privées. Il aurait suffi que nous utilisions à temps cette richesse inappréciable pour que la situation de la Suisse soit meilleure. Nous n'aurions pas besoin d'exporter des quantités de denrées alimentaires pour recevoir en compensation du combustible; les prix seraient plus bas, au grand avantage du peuple qui ne souffrirait pas autant des conséquences de la guerre. Politiquement, notre indépendance aurait moins à craindre et nous pourrions rejeter hautement toute immixtion dans nos affaires.

Jusqu'ici, on n'avait aucune base certaine permettant d'évaluer les forces hydrauliques disponibles de la Suisse. On croyait, en général, qu'elles ne dépassaient guère un million et demi de chevaux-vapeur. L'association suisse d'économie hydraulique a fait à ce sujet une enquête minutieuse et nous devons lui être reconnaissants pour cette œuvre méritoire et de grande envergure. De cette façon, tout malentendu est écarté et c'est avec confiance que nous pouvons considérer l'avenir. L'association susnommée est arrivée au résultat suivant:

Une évaluation officielle du 1^{er} janvier 1914 croit que les forces hydrauliques disponibles sont d'environ 2,173,000 HP. constantes, en admettant la construction de barrages et la régularisation des lacs. Ce chiffre pourrait être considérablement augmenté si les anciens établissements faisaient place à des constructions modernes permettant une exploitation plus rationnelle, comme il y en a déjà sur les rives de l'Aar, de la Limmat et de la Reuss. On obtiendrait ainsi

le chiffre formidable d'au moins 8 millions HP. et une production d'environ 20 milliards de kilowatt-heures.

Les forces hydrauliques exploitées au 1^{er} janvier 1914 ne comportaient que 848,000 HP. En comptant la production de toutes les usines électriques remettant de l'énergie électrique à des tiers, on arrive en 1916 à 1,2 milliard de kilowatt-heures au plus.

Actuellement, on évalue avec une certaine exactitude que la force nécessaire à la Suisse pour la lumière publique et privée, pour l'électrification de toutes les lignes de chemins de fer, pour l'énergie employée par l'industrie, les petits métiers et l'agriculture, ainsi que pour l'introduction générale du chauffage électrique est de 4,6 milliards de kilowatt-heures.

Ces derniers temps, un grand nombre d'usines électriques ont été concessionnées ou ont fait des déclarations de concession. La production des usines concessionnées sera de plus de 500,000 HP. nets et constants; après avoir été agrandies et développées de façon rationnelle, ce qui est prévu dans les plans, elles pourront produire 1,6 millions HP. ou 4 milliards de kilowatt-heures.

Le développement de ces forces hydrauliques dépendra de l'énergie électrique qui sera nécessaire pour les différents buts de l'économie publique (éclairage, industrie, chauffage, chemins de fer, etc.).

Les cantons et les communes peuvent, par une exploitation plus intense de leurs propres entreprises électriques, en protégeant et en favorisant les entreprises privées, hâter le développement de nos forces hydrauliques. Ces chemins de fer, tant privés que ceux de la Confédération, qui se sont d'ailleurs déjà en grande partie assurés les forces nécessaires pour l'électrification, peuvent, eux aussi, aider à ce développement en pressant l'électrification de leur réseau.

Nous possérons donc au moins 8 millions HP. Avec la Norvège, la Suisse est le pays le plus riche en forces hydrauliques. Celles-ci seraient une source de richesses incalculables pour l'Etat s'il voulait prendre leur exploitation en mains. La moitié suffirait pour tous les besoins du pays, l'autre moitié pourrait être échangée contre les denrées, surtout les métaux, qui nous manquent entièrement. L'équilibre, en ce moment, en notre défaveur dans les relations d'importation et d'exportation, pourrait être rétabli et, de ce fait, la prospérité de nos industries serait assurée. Le peuple entier en bénéficierait, non seulement les ouvriers, mais aussi l'agriculture, car, en créant des usines pour retirer l'azote de l'air sur le modèle de celles qui existent en Norvège, procédé qui exige une énorme énergie électrique que bien peu de pays peuvent se procurer, on

obtiendrait des engrains pour lesquels nous payons en ce moment des millions de francs à l'étranger. Sully disait: « Labourage et pâturage, voilà les deux mamelles de la France, plus riches que les mines d'or du Pérou. » Nous pouvons dire avec plus de raison encore: Les forces hydrauliques, voilà la corne d'abondance de la Suisse, elles forment la base de notre richesse nationale, bien mieux que le bassin houiller de l'Allemagne, les immenses usines des Etats-Unis et les mines de diamants du Transvaal. Il est du devoir de l'Etat de s'en assurer l'exploitation pour le bien de tous et non seulement au profit de quelques-uns.

A propos du monopole du tabac

La discussion sur l'introduction d'un monopole du tabac n'est pas nouvelle; on en parlait déjà depuis des années lorsqu'il s'agissait de trouver l'argent nécessaire pour subvenir aux frais de l'assurance-vieillesse et accidents, à laquelle le produit de ce monopole devait être exclusivement consacré.

La guerre arriva et tout l'équilibre financier de la Confédération, basée sur les droits de douanes, s'effondra. La mobilisation seule exigea, jusqu'à la fin de décembre 1916, un montant de 500 millions de francs. Le déficit des comptes de l'Etat atteignait à la même date 125 millions de francs. Les dépenses courantes de la mobilisation nécessitent 25 millions de francs par mois. Si la guerre dure encore une année, nous ne serons plus éloignés de la dette formidable d'un milliard de francs qui nécessitera, rien que pour le payement des intérêts, une somme de 50 millions de francs.

Il est compréhensible que dans ces circonstances on cherche de nouveaux objets pour l'imposition et que l'on passe en revue les possibilités d'accroître les revenus de l'Etat.

Le Conseil fédéral a élaboré un nouveau programme d'imposition, dans lequel il propose: 1^o L'introduction d'un droit de timbre sur tous les documents commerciaux, tels que valeurs, effets de banques, quittances d'assurances et certains actes d'expéditions; 2^o l'introduction du monopole du tabac; 3^o l'extension du monopole de l'alcool sur les sortes d'eau-de-vie qui n'étaient pas touchées jusqu'ici par le monopole; 4^o la réforme de l'imposition des citoyens libérés du service militaire; 5^o un second impôt de guerre. Le Conseil fédéral calcule que tous ces impôts et monopoles, sans compter l'impôt de guerre, rapporteraient 36,400,000 fr., l'impôt de guerre seul produirait environ 60 millions de francs.

Les déficits du budget de la Confédération doivent, en outre, être couverts par l'augmenta-